



QUELS SONT LES EFFETS DE LA FORMATION AGRO-PASTORALE DU CIDAP AU TOGO

Sur ses agriculteurs formés et sur le monde rural ?

SYNTHESE D'ETUDE

Avril 2016

par Elsa Laure PETER



Cette synthèse d'étude est le résultat d'un stage réalisé par deux étudiants entre avril et septembre 2015 : Elsa Laure PETER (étudiante ingénieure spécialisée en développement agricole et rural au Sud à Montpellier SupAgro Institut des Régions Chaudes) et Koffi Hilaire ALLADO (étudiant en licence professionnelle en Sciences Agronomiques de l'université de Lomé). Le présent document s'appuie sur le mémoire de fin d'étude d'Elsa Laure PETER.

Introduction

L'**association APATAM** (Association Pour Agir Dans Les Terres D'amitié Du Monde) accompagne des hommes impliqués dans le développement local en Afrique. Association Suisse à but non lucratif, elle est reconnue comme Organisation Non Gouvernementale au Togo. Depuis sa création en 1994, l'association APATAM parraine le **CIDAP** (Centre International de Développement Agro-Pastoral). Ce centre agricole, créé en 1984 à BAGA (région de la Kara) au Nord du Togo, promeut l'agro-pastoralisme. En 2003, le centre crée en son sein un institut de formation agricole à part entière, l'**IFAEFA** (Institut de Formation Agricole, d'Économie Familiale et d'Administration).

Après des débuts difficiles marqués par des effectifs de l'ordre de 5 à 6 élèves par promotion, IFAEFA semble aujourd'hui beaucoup plus visible au niveau du monde de la formation professionnelle agricole au Togo. On compte près de 30 diplômés pour la seule formation agro-pastorale initiale longue qui se sont installés sur l'ensemble du territoire togolais, sans compter les nombreux autres agriculteurs formés lors de formations modulaires courtes au centre.

En 2015, le CIDAP et son principal partenaire APATAM ont souhaité réaliser une **enquête socio-économique** afin de **mesurer les effets de la filière agro-pastorale (formation initiale et formation modulaire) sur les agriculteurs formés et sur le monde rural**. Le but est de faire un bilan des retombées de leurs actions et d'évaluer la pertinence de la formation – des connaissances qui servent également au pilotage de l'action.

I. Présentation du CIDAP et de son institut de formation agricole

1.1. Une vision, un modèle promu : l'agro-pastoralisme

Le centre a vu le jour à l'initiative d'un couple de Togolais, originaires de la région du Kara. De retour sur leurs terres natales après des études supérieures en France, ils ont fait les constats suivants :

- ✓ la région de Kara est pratiquement inexploitable à cause des innombrables pierres, vestiges des anciennes activités volcaniques ;
- ✓ la diminution notable des périodes de jachère et la pratique du brûlis entraînent une forte dégradation de la fertilité des sols ;
- ✓ la forte demande nationale en bois de chauffe provoque une déforestation massive de ces espaces ;
- ✓ enfin, la région est la seule à ne disposer d'aucun centre de formation professionnel agricole alors que la population locale vit en grande majorité des activités agricoles.

C'est pour remédier au déficit de formation professionnelle dans le domaine agricole, encourager l'activité agro-pastorale par l'introduction de techniques de restauration de la fertilité des sols et appuyer les dynamiques organisationnelles paysannes que le centre fut créé en 1994.

1.2. Le dispositif de formation

Après une autoévaluation du centre en 2003, le CIDAP se rend compte que son offre de formation dite « à la carte » sur quelques jours pour un public souvent analphabète (surtout constitué de femmes) n'est pas assez adaptée à la demande du monde rural. C'est après avoir identifié ses limites en termes d'appui que le CIDAP a créé l'IFAEFA. Cet institut est l'organe de formation du centre. Mis en place afin de renforcer le rôle du CIDAP dans les actions de formation agricole et d'amélioration des pratiques culturelles de manière agroécologique, il permet d'atteindre l'objectif fixé initialement. Ainsi, les stagiaires viennent de toutes les localités du Togo et des pays voisins afin de suivre l'une des trois filières dispensées :

- ✓ **La filière agro-pastorale** (représentant le secteur primaire), **objet de l'étude**
Cette filière dispense des enseignements en agriculture, élevage et environnement. Elle propose une formation diplômante longue, ainsi qu'une formation continue (dite *modulaire*) courte. Elle forme des « professionnels agricoles rompus à la tâche », créateurs d'entreprises et d'emplois.
- ✓ **La filière économie familiale** (représentant le secteur secondaire)
Elle enseigne la transformation des produits agricoles et l'hôtellerie-restauration.
- ✓ **La filière administration** (représentant le secteur tertiaire)
Elle forme des personnels administratifs, secrétaires et comptables du monde rural.

Bien que toutes les filières soient ouvertes, c'est la filière agro-pastorale qui accueille le plus d'apprenants. Elle est, de ce fait, la plus soutenue par le centre et ses partenaires. L'étude s'est donc focalisée uniquement sur celle-ci.

1.2.1. Une formation agro-pastorale diplômante longue à destination des jeunes

L'institut de formation propose une formation agro-pastorale de deux à trois ans. Cette formation initiale longue est ouverte à des jeunes âgés d'au moins 18 ans, dont le niveau scolaire est au minimum le BEPC du second degré, et qui ont pour projet de s'installer en tant que chef d'exploitation agricole polyvalent.

Afin de permettre une formation de qualité, le budget de fonctionnement provient à 50 % des bénéficiaires issues des activités productrices du CIDAP, et à 50 % des dons de partenaires (associations et ONG). Cette répartition ne permet pas de couvrir la totalité des frais de formation. De ce fait, les étudiants doivent s'acquitter de frais d'inscription et de scolarité s'élevant respectivement à 3 000 FCFA et 50 000 FCFA par an. Cela a parfois pour conséquence un endettement de certains jeunes diplômés qui doivent, avant de s'installer à leur propre compte, travailler pour rembourser leurs dettes auprès d'organismes financiers ou de membres de leurs familles.

Un Brevet de Technicien (BT), « diplôme maison » de l'IFAEFA, valide la première année. Il est obligatoire pour accéder en seconde année qui se termine par un stage de 2 mois chez d'anciens élèves du CIDAP, installés comme agriculteurs. À l'issue de ce dernier, l'étudiant présente un plan d'affaire (business plan) qui doit être validé par un jury. Ce plan d'affaire détaille son projet d'installation (étude économique prévisionnelle, comptabilité, plan cadastral, plan de réalisation des travaux de constructions des bâtiments...) qui combine, dans la plupart des cas, une grande diversité de productions.

Effectivement, le CIDAP met en avant une conception agroécologique systémique et diversifiée de l'exploitation agricole. De ce fait, les jeunes sortants s'installent souvent avec une production agricole dominante, associée à diverses productions secondaires permettant le fonctionnement de l'activité primaire.

La validation de ce plan d'affaire donne droit à l'obtention d'un diplôme « Capacité Agro-Pastorale pour l'Installation » (CAP-I) pour la seconde année. Ce diplôme est également un diplôme maison de l'IFAEFA, élaboré avec l'aide d'un expert français en ingénierie de formation.

Afin que les formés obtiennent une reconnaissance par l'État, le CIDAP suit également le programme de formation du Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle. Les élèves désireux de passer les examens nationaux peuvent ainsi choisir de faire une troisième année, facultative, composée essentiellement de stages. Des cours supplémentaires préparant aux examens de l'État renforcent leurs compétences. Dans les faits, la quasi-totalité des formés effectuent cette troisième année de formation, conscients que ces deux semestres supplémentaires seront valorisés. À la fin des examens nationaux, l'étudiant obtient un Brevet de Technicien Agricole (BTA) et un Certificat d'Aptitude Professionnelle en technique Agro-Pastorale (CAP-AP) qui équivaut à un Baccalauréat Professionnel en France.

À ce jour, une trentaine d'étudiants sont sortis de cette formation depuis sa création.



Figure 1 : Délivrance des diplômes de la formation agro-pastorale initiale

1.2.2. Une formation agro-pastorale modulaire courte à destination des adultes

Le CIDAP propose également une formation modulaire pour adultes souhaitant approfondir certaines techniques et pratiques agricoles. Celle-ci est gérée par le CIDAP et non par l'IFAEFA. Des centaines de personnes ont déjà suivi des modules d'une durée de deux à trois mois de cette formation. Les adultes sont sélectionnés préalablement sur dossier par le Ministère de l'Agriculture avant d'être dirigés au centre. Cette formation n'est pas diplômante.

2.1. Le dispositif actuel d'accompagnement à l'installation

Afin d'accompagner au mieux les personnes formées au CIDAP, le centre a mis en place une unité « insertion socioprofessionnelle et microfinance ».

Actuellement, cette unité est gérée par une seule personne en charge d'accompagner individuellement et de conseiller l'ensemble des formés (formation initiale et modulaire) via des visites sur le terrain et des entretiens téléphoniques à la demande. Cette personne joue aussi un rôle d'animateur de réseau et de renforcement de capacités lors des rendez-vous bihebdomadaires des sortants de la formation diplômante. Elle est dans le même temps professeur à l'IFAEFA, responsable de l'unité de production animale, et le représentant du conseil de coordination du CIDAP. L'accompagnateur étant ainsi surchargé de travail, cette unité nécessiterait plus de personnel.

D'un point de vue financier, les jeunes sortants de la formation diplômante manquent souvent de capital de départ pour mettre en place leur exploitation agricole. Cette unité de microfinance leur permet de contracter un prêt à taux zéro afin de faciliter le démarrage de leurs activités. Seul le partenaire APATAM finance ce prêt, ce qui limite fortement le nombre de bénéficiaires. Les critères d'attribution sont certainement à redéfinir.

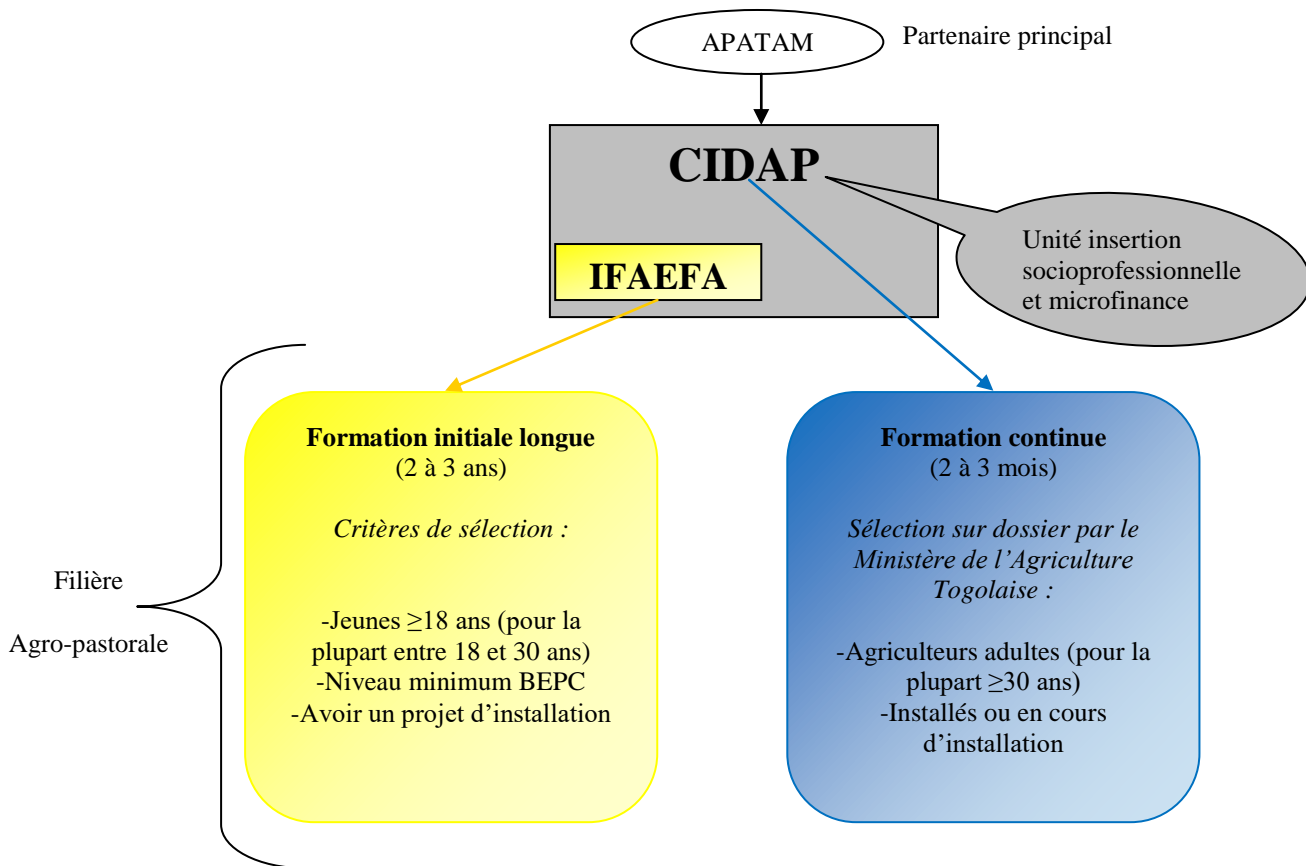


Figure 2 : Le dispositif de formation de la filière agro-pastorale

II. Méthodologie mise en œuvre

Pour mener à bien cette étude, plusieurs approches ont été mobilisées afin d'étudier les effets de la filière agro-pastorale sur les formés du CIDAP/IFAEFA (formation initiale et modulaire).

L'étude utilise une approche systémique et qualitative, avec une analyse des effets inspirée d'une évaluation d'impact classique.

Proposition : Trois groupes ont été définis. La catégorie 2, qui représente le groupe témoin, permet d'effectuer une comparaison entre les « bénéficiaires » et les « non-bénéficiaires » de la formation.

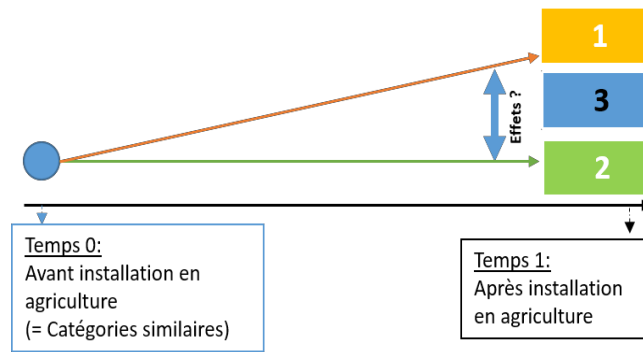


Figure 3 : Méthode de comparaison avec un groupe de référence

Catégorie 1 : « Jeunes diplômés » : (Groupe de référence)

27 jeunes diplômés de la formation agro-pastorale initiale longue de l'IFAEFA.

Catégorie 2 : « Agriculteurs témoins » : (Groupe témoin)

20 agriculteurs n'ayant aucunement bénéficié des actions du CIDAP.

Catégorie 3 : « Adultes formés » :

19 adultes ayant bénéficié de la formation modulaire agro-pastorale non diplômante du CIDAP.

L'enquête socio-économique réalisée auprès de ces trois catégories s'est effectuée par des entretiens semi-directifs, sur une journée complète, au sein même des ménages agricoles. L'ensemble du territoire national a été couvert, les agriculteurs s'étant installés dans toutes les régions du Togo.

L'ensemble des données récoltées lors de ces entretiens a été traité et analysé en ayant recours à des méthodes de triangulations et aux deux grilles d'analyses suivantes :

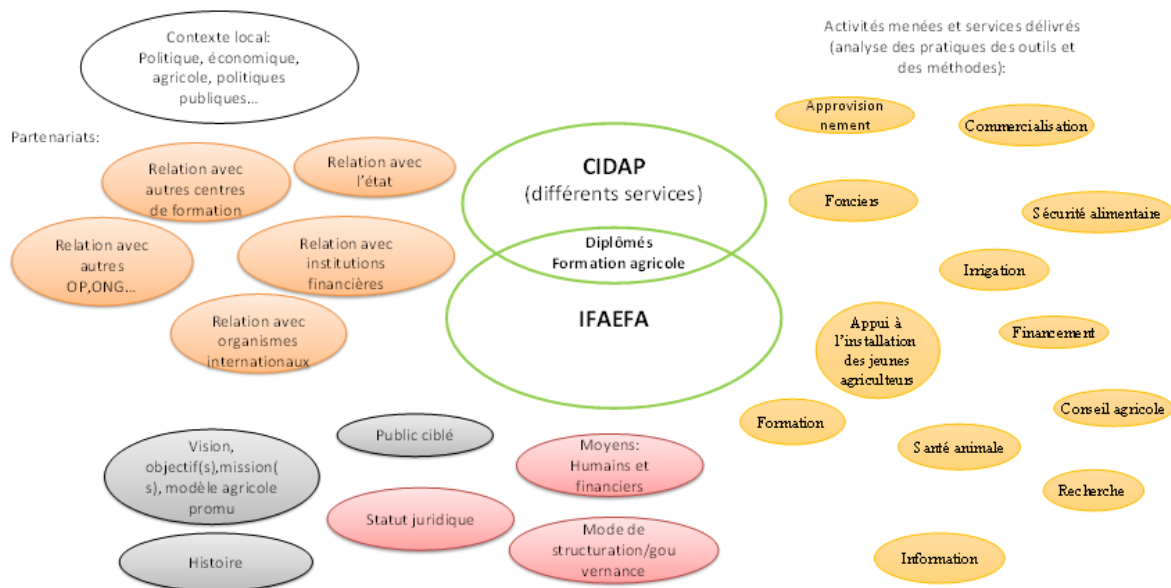


Figure 4: Grille d'analyse du dispositif CIDAP/IFAEFA

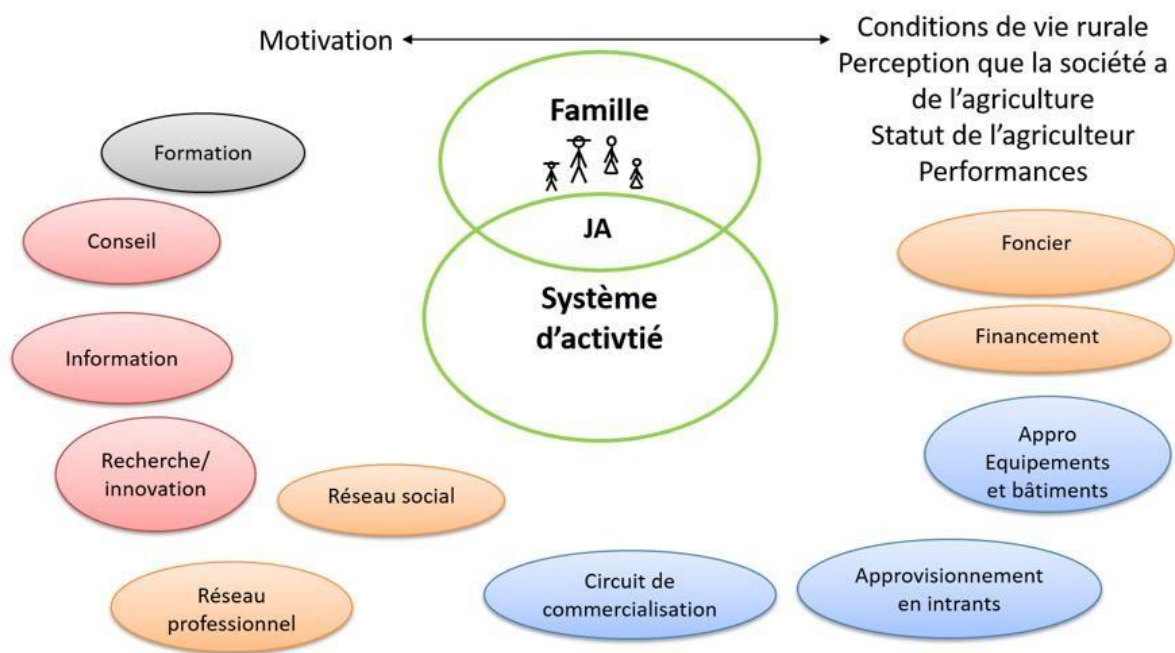


Figure 5 : Grille d'analyse du processus de formation-installation des agriculteurs

III. Les trajectoires d'insertion professionnelle des formés

L'enquête socio-économique a permis d'identifier trois types de trajectoires d'exploitation, spécifiques à chaque catégorie enquêtée :

Catégorie 1 des « jeunes diplômés » ayant effectué la formation longue de l'IFAEFA :

- 1) La plupart des jeunes, âgés de 18 à 30 ans, ne sont pas encore totalement installés en tant que chef d'exploitation mais ils ont tous envie de le devenir. À ce stade, rares sont ceux qui ont fondé leur foyer.
- 2) Ils suivent alors la formation longue de 2 à 3 ans à l'institut de formation IFAEFA pour se former, construire et achever leur projet d'installation.
- 3) Ensuite, ils mettent en place leurs projets avec un accompagnement du CIDAP plus ou moins soutenu suivant l'individu. Cette phase peut-être très rapide (quelques semaines) s'ils ont les moyens financiers, matériels et le foncier à leur disposition, généralement hérités de la famille. Mais elle peut aussi devenir longue (plusieurs années) si les jeunes ne disposent pas de moyens à l'issue de la formation. Dans ce cas, ils deviennent salariés agricoles auprès d'autres producteurs en attendant de pouvoir trouver un terrain pour s'installer et afin d'économiser assez d'argent pour commencer le projet d'installation en tant que chef d'exploitation.
- 4) La quatrième phase est celle de l'installation à proprement parler. Le jeune commence ses activités agricoles. Initialement, certains doivent avoir recours à des activités para-agricoles (annexes à l'exploitation agricole, mais toujours liées à l'agriculture, comme auxiliaire d'élevage, ou grossiste en agriculture) afin d'avoir une ressource financière suffisante à injecter dans leur projet agricole. À cette étape la plupart fondent leur foyer.

- 5) Mais ils vont très vite diminuer les activités annexes au profit des activités agricoles génératrices de revenus qui vont croître au fil du temps en fonction de leurs futurs projets (augmentation de la SAU et/ou rendement et/ou nombre de productions...). De plus, ils vont continuer à se former sur de nouvelles techniques/pratiques lors de formations courtes de quelques jours.

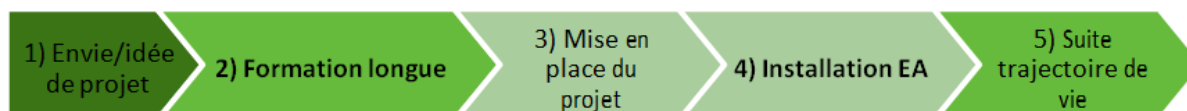


Figure 6 : Trajectoire d'exploitation de la catégorie 1

Catégorie 2 des agriculteurs témoins n'ayant pas bénéficié d'action du CIDAP :

- 1) Les agriculteurs témoins se sont tous installés en tant que chef d'exploitation agricole sans formation initiale et sont tous chefs de famille. La plupart ont recours à des activités annexes non agricoles (exemples : couturier, épicier...) afin de subvenir aux besoins du ménage.
- 2) Certains vont parfois effectuer une ou des formation(s) courte(s) de quelques jours ou quelques semaines pour se perfectionner dans un domaine en lien avec leurs activités agricoles sans avoir forcément une idée de projet bien précise.
- 3) Ils vont alors reprendre leurs activités agricoles sans pour autant réduire le temps consacré aux activités annexes pour continuer à subvenir aux besoins de la famille. Il est important de noter que nombreux sont ceux qui souhaiteraient suivre une formation agricole sur plusieurs mois et être accompagné pour construire des projets.

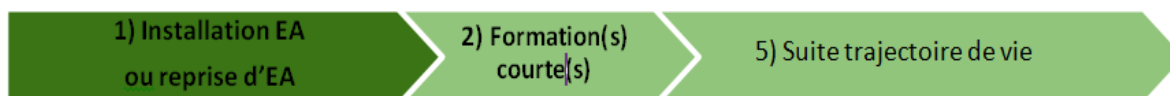


Figure 7 : Trajectoire d'exploitation de la catégorie 2

Catégorie 3 des adultes formés ayant effectué une formation modulaire au CIDAP :

- 1) Les adultes formés étaient pour une grande majorité déjà installés avant de suivre une formation modulaire au CIDAP. Tout comme les agriculteurs témoins, ceux-ci ont recours à des activités annexes à l'agriculture afin de subvenir aux besoins du ménage.
- 2) Après leur installation, ceux-ci ont ressenti le besoin de suivre une formation pour acquérir de nouvelles compétences (techniques de compostage, de vaccination...), savoir-faire et outils afin d'améliorer leurs activités agricoles.
- 3) Ils ont alors suivi une formation modulaire de 2 à 3 mois au CIDAP et ont dû réduire leurs activités agricoles durant cette période.
- 4) Après la formation ceux-ci ont repris leurs activités agricoles. En mettant en pratique la formation reçue, ils ont pu réduire – voire arrêter – au fil du temps leurs activités annexes à l'exploitation. Beaucoup ont maintenant de nouveaux projets agricoles et souhaitent les réaliser en suivant des formations courtes de quelques jours adaptées à leurs besoins.



Figure 8 : Trajectoire d'installation de la catégorie 3

IV. Les effets de la formation agro-pastorale reçue au CIDAP

4.1. Des agriculteurs capables de mettre en pratique des techniques agro-pastorales performantes

On note que les jeunes diplômés de la formation initiale longue (catégorie 1) et les adultes formés (catégorie 3) appliquent les techniques enseignées au centre : jachères, rotations et associations culturales, paillage, mise en place de pare-feu... Les formés du centre varient les techniques et les adaptent aux diverses conditions (topographiques, climatiques...) afin de maximiser leurs rendements à l'hectare tout en préservant l'environnement.

En élevage, les formés du CIDAP maîtrisent et appliquent correctement les règles d'hygiène élémentaires en prévention des maladies et des épidémies – en particulier la vaccination et le parage des animaux. Cela leur permet de réduire les dépenses de santé curative qu'ils pratiquent sur leurs cheptels, étant souvent auxiliaires d'élevage en activité complémentaire auprès des agriculteurs des villages voisins n'ayant jamais suivi de formation (similaires à la catégorie 2 des agriculteurs témoins).

Notons tout de même une meilleure maîtrise des techniques agronomiques et pratiques d'élevage par les jeunes diplômés par rapport aux adultes formés, essentiellement en raison de la formation suivie plus approfondie.

Les agriculteurs témoins non formés au CIDAP (catégorie 2) ont généralement suivi peu de formations et travaillent de façon traditionnelle, sans réelles techniques agronomiques. Concernant l'élevage, les animaux sont pour la plupart du temps en totale divagation, ce qui favorise la transmission de maladies, notamment la rage. Ne maîtrisant pas les techniques sanitaires préventives et curatives, ils doivent faire appel à un vétérinaire, ce qui engendre des frais non négligeables. Ne pouvant souvent pas se permettre une perte économique conséquente, et ignorant les risques pour le consommateur, les agriculteurs consomment ou vendent les animaux morts.

En ce qui concerne les modes de construction des bâtiments agricoles et l'aménagement des parcelles, les jeunes diplômés les construisent en suivant les conseils reçus lors de leurs formations. Ils respectent une certaine logique de construction et de parcellisation en tenant compte de la pente du terrain, du type et profondeur des sols, de la météorologie, etc. Ils choisissent les matériaux adaptés et tiennent compte des règles sanitaires.

Les agriculteurs témoins et les adultes formés construisent leurs bâtiments de manière traditionnelle sans logique particulière faute de connaissance dans ce domaine. Une différence est tout de même visible au niveau des aménagements des parcelles : les modulaires parcellisent autant que les jeunes diplômés.

4.2. Des entrepreneurs agricoles maîtrisant leur exploitation avec de réelles stratégies

Les jeunes diplômés sont devenus agriculteurs par passion : ils sont issus de milieux socioprofessionnels divers, rarement du milieu agricole, et peu ont reçu des terres en héritage. Leur priorité est donc d'acquérir du foncier agricole. Ils ont des difficultés à s'installer, et, pour beaucoup, un réel manque de moyens financiers et matériels. Les agriculteurs témoins et les adultes formés (catégories 2 et 3), quant à eux, sont arrivés pour la plupart dans le

domaine agricole par « défaut », ayant des parents dans le domaine. Ils n'ont pas à faire face aux difficultés d'installation. Malgré celles-ci, les jeunes diplômés sont cependant plus nombreux à exploiter des surfaces supérieures à 5 ha grâce à leur formation approfondie en gestion agricole.

Après l'installation, rares sont les formés qui immatriculent leur entreprise agricole. Pourtant, cette démarche, qui s'effectue auprès de la préfecture, permet d'acquérir un titre de propriété et, ainsi, de sécuriser le foncier de l'exploitation. Les quelques individus qui procèdent à l'immatriculation (catégories 1 et 3) ont été, de plus, sensibilisés, lors des formations au sein du CIDAP, au fait que, s'ils doivent s'acquitter de nouvelles taxes, ils bénéficient cependant d'aides financières diverses de la part de l'État.

Les formés du centre ont intégré l'importance de la tenue des cahiers de compte de visite, ainsi que de la planification financière prévisionnelle de l'exploitation pour la bonne gestion de leurs activités. Mais les observations de ces cahiers ont tout de même montré que ceux des jeunes diplômés sont plus détaillés, et que ces derniers marquent une plus grande attention à leur tenue (régularité dans les comptes) que les adultes ayant suivi la formation modulaire courte. Les agriculteurs témoins ne connaissent pas, quant à eux, les techniques de comptabilité et de gestion.

Les agriculteurs témoins vendent pour la plupart leurs productions lorsque le besoin financier se fait sentir au sein du ménage agricole. Les formés (catégories 1 et 3) sont, par contre, plus attentifs à tirer parti des fluctuations de marché. Ils ont une pratique de stockage de leur production, et mettent en vente leurs produits sur le marché quand les prix sont favorables. Ils ont également recours à la tontine et à l'épargne auprès des institutions financières, ayant compris lors de leurs formations leurs avantages. Les agriculteurs témoins continuent quant à eux à épargner « sous le matelas » avec les risques que cela comprend.

Il a été observé que les agriculteurs témoins ont les rendements les plus bas par manque de techniques agricoles et de gestion. Ils ont également une charge familiale plus importante que les formés : leurs revenus sont logiquement les plus faibles.

Quant aux formés, ils ont tous vu leurs revenus augmenter après avoir bénéficié de la formation au CIDAP.

Les adultes formés déjà installés avant leur formation ont un revenu plus important que les jeunes diplômés, qui doivent faire face aux investissements liés à l'installation.

Les résultats laissent penser qu'une fois bien installés après quelques années, ces derniers devraient gagner beaucoup plus d'argent et les dépasser.

L'étude montre que les formés du CIDAP (Catégories 1 et 3) sont ambitieux, clairs, précis, réalistes dans leurs projets alors que les agriculteurs témoins n'ont que peu de projets et ne font pas de réel suivi technique et économique de leurs activités.

Les agriculteurs témoins ont donc plus de mal à se projeter dans l'avenir contrairement aux formés du CIDAP.

4.3. Des entrepreneurs agricoles contribuant au développement socio-économique du territoire togolais

Les agriculteurs témoins et adultes formés bénéficient traditionnellement d'une main-d'œuvre familiale importante, gratuite et ponctuelle, ce qui limite l'embauche pérenne en ne recrutant que des saisonniers.

« Je souhaite augmenter le nombre de petits ruminants, avoir 370 têtes avec un meilleur bâtiment d'élevage. Ce projet sur 3 ans coûtera 9 300 000 FCFA. J'aimerais augmenter également mes surfaces cultivées (6-7 ha) et j'attends l'appui éventuel des ONGs ».

Agriculteur formé

« Je souhaite trouver des moyens pour la culture attelée et agrandir les surfaces cultivées, développer aussi l'élevage mais je ne sais pas encore comment y arriver ».

Agriculteur témoin

Les jeunes diplômés disposent d'une main-d'œuvre familiale plus réduite – leur famille est plus petite, leurs enfants sont en bas âge – ce qui les conduit à employer plus de main-d'œuvre extérieure, et ce faisant, à créer de l'emploi.

Les observations dans le milieu, les discussions avec les acteurs locaux (villageois, agriculteurs...) ont montré les effets positifs du CIDAP. Souvent les formés (catégories 1 et 3), compétents, n'hésitent pas à conseiller, voire former, les villageois qui le souhaitent sur les techniques précises (compostage, irrigation, paillage...). Les vétérinaires étant peu nombreux sur le territoire national, les jeunes diplômés sont souvent sollicités par les agriculteurs voisins en tant qu'auxiliaire d'élevage en activité complémentaire.

Les agriculteurs témoins sont souvent isolés, tandis que les jeunes diplômés et les adultes formés ont appris l'importance d'un réseau professionnel. Conscients de son utilité, ils créent et entretiennent le leur.

Étant répartis sur le territoire national, les formés (catégories 1 et 3) participent donc au développement agricole individuellement au niveau local, et collectivement au niveau national.

« Le CIDAP a modifié les techniques culturales du milieu rural voire de la préfecture. La restauration des sols c'est l'œuvre du CIDAP. Les cultures de maïs et de sésame ont été importées dans la préfecture grâce aux semences du CIDAP. Avant les cultures de sésames et de maïs dans la zone ne se faisaient que dans les bas-fonds. Les cultures d'ignames disparaissaient car ça ne réussissait pas ». Jeune diplômé du CIDAP

Conclusion

Pour que le centre de formation poursuive les objectifs qu'il s'est fixés, les trois éléments suivants sont indispensables :

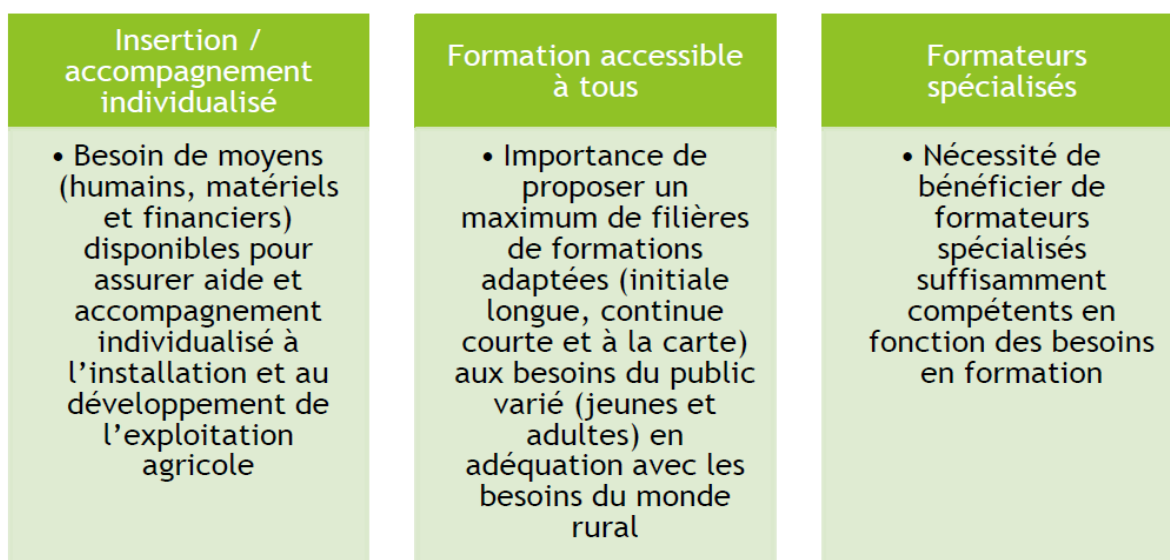


Figure 9 : Critères nécessaires à la réussite des objectifs du centre de formation

Le CIDAP se différencie des autres centres, et est apprécié pour la diversité de ses formations qui sont accessibles à tous. En fonction de l'âge et de l'avancée de son projet professionnel, chaque bénéficiaire trouve la formation adaptée à son besoin.

Bien que le CIDAP dispose d'une unité « insertion socioprofessionnelle et microfinance », la seule personne de l'unité ne suffit pas à répondre à toutes les sollicitations des centaines de formés du centre. Le centre manque également de moyens matériels et financiers qui ne permettent pas d'accorder un prêt à chaque jeune diplômé qui en fait la demande. Le rôle du dispositif d'insertion et d'accompagnement s'en trouve donc limité.

Au fil des années, les besoins de formation sont bien identifiés via les commentaires des agriculteurs et des études sur le terrain. Cependant les formateurs spécialisés manquent crucialement, ce qui peut s'expliquer par un manque de moyens financiers pour les rémunérer décemment, facilitant leur recrutement.

En conclusion, il serait intéressant que le CIDAP gagne prioritairement des partenaires techniques et/ou financiers supplémentaires afin :

- ⇒ d'augmenter les prêts financiers ;
- ⇒ de donner des aides à l'installation (matériel et/ou financière) ;
- ⇒ de recruter du personnel qualifié, formateurs et conseillers « suivi-accompagnement »

Recruter des conseillers à plein temps permettrait de développer l'unité « insertion socioprofessionnelle et microfinance », afin d'assurer correctement l'aide et l'accompagnement des formés.

Synthèse du mémoire de fin d'étude présenté par Elsa Laure PETER, décembre 2015

[PETER, Elsa, année de soutenance (2015). Etude d'impact de la formation agro-pastorale dispensée par le Centre International de Développement Agro-Pastoral sur ses diplômés au Togo. Mémoire de fin d'étude, diplôme ingénieur SAADS, DARS, MOQUAS, Montpellier SupAgro. 121 p.]